



Commune de CEYRAS

Conseil Municipal du 20 novembre 2025 à 20h30

PROCES VERBAL

Date de la convocation 13 novembre 2025
Nombre de conseillers en exercices : 15
Nombre de présents : 09
Nombre de votants : 11

Présents : Jean-Claude LACROIX, Magali TENA, Daria PICARD, Hugues CERET, Nancy BANEGAS, Julien BERMOND, Caroline BRUN, Christophe CAUMEL, Henri GRAVES
Excusés : Françoise POUS (procuration à Henri GRAVES), Céline AUSSILLOUS (procuration à Magali TENA), Sébastien ROMIGUIER, Jean-Luc GABORIT, Nadia DEHAESE, Stéphanie BAUMES
Absents :

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 30 septembre à 20h30.

Secrétaire de séance : Hugues CERET

DELIBERATIONS

N° délibération	Objet	Nombre de votant et sens du vote
2025.11.20.01	1. Transfert de compétence éclairage public au syndicat mixte Hérault Energies Le Syndicat propose aux collectivités de l'Hérault de transférer la compétence optionnelle Eclairage public. Le transfert est possible au 01 janvier 2026. Les missions comprennent les travaux, l'exploitation et la maintenance. Les travaux seront facturés au coût réel, le géoréférencement et le diagnostic des installations seront intégralement financés par Hérault Energies.	Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0 Approuvée
2025.11.20.02	2. Renouveau de la convention d'adhésion à la médecine préventive avec le CDG34 Considérant que le rapport est public et permet d'informer les usagers du service, le conseil doit se prononcer pour prendre acte de la présentation. La convention a pour but de formaliser l'adhésion de la collectivité à la mission de médecine préventive proposée par le CDG34 et de régir les modalités d'intervention et de financement du pôle de médecine préventive. Ses missions sont les suivantes : conduire des actions de santé au travail, conseiller les employeurs, travailleurs et leurs représentants, surveiller l'état de santé des travailleurs, suivre et contribuer à la traçabilité des expositions professionnelles et à la veille sanitaire. Cette convention portera sur les années 2026-2028	Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0 Approuvée
2025.11.20.03	3. Autorisation de signature de la convention sur les risques statutaires Il est proposé l'adhésion de la collectivité au contrat d'assurance des risques statutaires retenu par le CDG 34 pour la période du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2029. • Assureur : GENERALI • Courtier : WILLIS TOWER WATSON • Régime : Capitalisation • Durée : 4 ans (à partir du 01/01/2026) Garanties et taux de cotisation 1. Agents CNRACL (titulaires et stagiaires) ○ Tous risques (décès, maladie, accident, maternité, etc.) ○ Franchise maladie ordinaire : ▪ 15 jours → 7,54 % ▪ 30 jours → 6,63 %	Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0 Approuvée

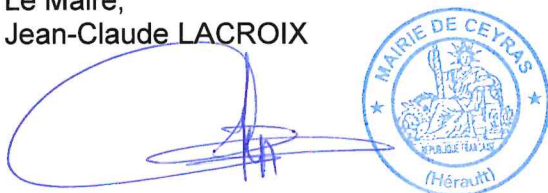
	○ Base d'assurance : traitement indiciaire brut, avec options (NBI, SFT, résidence, charges patronales, indemnités accessoires). 2. Agents non CNRACL / contractuels (< 28 h) ○ Tous risques (accident, maladie, maternité, etc.) ○ Franchise : 15 jours ○ Taux : 0,94 % ○ Même base d'assurance optionnelle. Rémunération du CDG 34 • 0,12 % de la masse salariale déclarée à l'URSSAF • Pour la mission facultative de mise en place, suivi et assistance du contrat. Ces dispositions sont plus avantageuses, quel que soit le dispositif choisi, que les taux actuels appliqués à la collectivité (agents CNRACL 30 jours → 7.08%, agents non CNRACL 1.73%)	
2025.11.20.04	4. Convention avec un lotisseur pour une permission de voirie – Lotissement sur les parcelles AD172, 173 et 174 rue Marie Majorel Les travaux consistent en la réfection de la voirie située entre la rue Marie Majorel et la route de Clermont (RD n°908). Les travaux seront conformes au descriptif et au plan déposé. (Descriptif technique des travaux : rabotage sur place du revêtement, nivellement et compactage du support et apport ponctuel de GNT 0/20, application d'enrobé à chaud type BBSG 0/10 sur 5 cm. Mise à la côte des émergences (tampon, regards, caniveaux), signalisation horizontale et verticale).	Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0 Approuvée

INFORMATIONS

1. Compte rendu conseil d'école du 04 novembre dernier Actuellement 120 élèves, prévision des effectifs à la baisse, pour la rentrée prochaine pas d'inquiétude pour une éventuelle fermeture de classe selon la directrice. Le dispositif PHARE en cas de harcèlement a été activé l'année dernière. Intervention de l'infirmière scolaire, comme l'année dernière sur l'éveil à l'éducation et à la vie affective et relationnelle. Beaucoup de projets sur l'année : le « savoir rouler » et le « savoir nager », soirée lecture, rencontre avec les aînés, projet danse financé en grande partie par les parents d'élèves, 3 sorties USEP et un spectacle de fin d'année. 2. Divers travaux Plantations terminées au carrefour de la boulangerie, dans le cadre du projet participatif intervention du cuisiniste et de l'électricien à la salle du peuple. Quant à l'aménagement de la cave coopérative il aura lieu en décembre. Le lotisseur va enlever les oliviers pour les mettre en jauge près du city en attendant leur transplantation dans le lotissement, nous pourrons en récupérer quelques-uns. 3. Tri collecte/composteur Le passage au bac jaune se fera l'année prochaine, une réunion publique organisée par le Syndicat et la CCC aura lieu au cours du 1^{er} semestre 2026. 4. Information Panneau Pocket Application à télécharger qui permet de suivre l'actualité de Ceyras et d'avoir des notifications plus de 60 personnes l'ont déjà téléchargé

Séance levée à 21h39

Le Maire,
Jean-Claude LACROIX



Le secrétaire,
Hugues CERET